

JUILLET - AOÛT 2026

judo tour

été



CAHIER DES Charges

Edition 2026



Sommaire

03

Principe

Description, Public concerné, Démarche

04

Logistique

Emplacement, Matériel de Ligue et Matériel du club, Déroulement d'une journée-type

07

Communication

Affiche, Esprit du Judo, Facebook, Instagram, Site internet de la ligue

08

Informations sur le club

Fiche à compléter et à renvoyer via Google Forms avant le 08 juin 2026

08

Engagement

09

Convention de mise à disposition de remorques

Fiche à compléter et à renvoyer via Google Forms avant le 08 juin 2026

11

Petits conseils

12

Mémo d'organisation



Principe

--> Description

L'animation «Judo Tour Eté» est organisée par la Ligue Grand Est de Judo et se décline en étapes sur les territoires alsacien, champenois et lorrain durant la période estivale du 1er juillet au 31 août 2026.

L'objectif principal est de promouvoir la pratique du judo, du savoir chuter, de l'équilibre alimentaire. Sous la supervision de professeurs diplômés, ces séances se dérouleront sur un tatami installé en extérieur, au sein du club qui accueille l'événement, offrant ainsi une expérience enrichissante et accessible à tous.

Les objectifs sont multiples :

- accroître la visibilité du club accueillant
- augmenter le nombre de licenciés
- initier les publics plus ou moins éloignés de la pratique,
- développer le sport santé bien-être
- sensibiliser aux valeurs du judo
- renforcer l'esprit de cohésion.

Cette animation se fera donc en collaboration étroite avec la ligue et les salariés missionnés.



--> Public cible

L'accueil à une étape du "Judo Tour Eté" reste ouverte à tout public mais vise principalement les enfants à partir de 4 ans. Chaque participant aura le plaisir de repartir avec un diplôme attestant de sa participation, ainsi que des goodies exclusifs pour immortaliser cette expérience unique. De plus, une licence fédérale "Judo Été" sera remise, offrant un accès gratuit jusqu'au 31 août 2026 à la découverte du judo dans l'un des clubs affiliés à France Judo.

--> Démarche

Chaque organisateur désireux d'accueillir une étape du "Judo Tour Été" est invité à soumettre sa candidature en remplissant ce cahier des charges qui précisera toutes les informations nécessaires (lieu, date d'accueil souhaitée, etc...).

Les dates proposées pour les étapes seront établies en concertation avec la ligue afin de tenir compte du calendrier par bassin. Ces dates s'inscriront dans la période estivale, s'étendant du 1er juillet au 31 août 2026.

La structure pourra toutefois être mise à la disposition des clubs avant et après cette période (avec caution), mais il faudra impérativement que le club d'accueil soit en mesure de récupérer le matériel sur chaque bassin (aucun accompagnement possible par la ligue en dehors de la période identifiée).



Logistique

Préambule : Le matériel est fourni, en grande majorité, par la Ligue Grand Est de Judo.

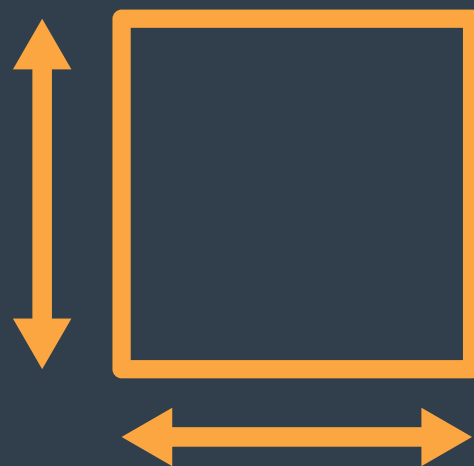
--> Emplacement

Dans le cadre de l'organisation d'une étape du "Judo Tour Eté", priorité est donnée à l'emplacement qui se voudra à la fois convivial et fréquenté (parc,...) et qui pourra être utilisé sur une plage horaire à définir permettant de toucher un maximum de public. Ainsi, ces horaires pourront englober l'installation et la désinstallation de la session et, bien évidemment, la tenue des différents temps de pratique.

D'un point de vue technique, les lieux choisis doivent offrir une surface plate exploitable 15m sur 15m. Cet espace sera décliné en 2 parties :

- "les inscriptions"
- "l'espace d'activité" qui sera recouvert d'un tatami de 80m² bordé par une structure gonflable (10m sur 10m).

Le club organisateur devra s'assurer que toutes les dispositions et ont été prises au regard des autorisations préfectorales et locales en particulier dans le domaine de la sécurité.



Dimensions

10m X 10m

et un dégagement de 2,5m pour
l'arrivée d'air

PARC 10 x 10 Ø 70cm avec une entrée de 2m
BANDE VELCRO 2 x 2m sur l'entrée - 2 x 4m sur les cotés 5m sur le boudin du fond
Gonflable de protection
En toile PVC 650 gr assemblée par double coutures et classée au feu M2.
Avec gonfleur 1,5 CV - 220 Volts,
Avec Kit de réparation,
Avec Notice de sécurité et d'utilisation.
Couleurs : bleu roi et rouge.
Matériel neuf garanti un an.
Délai de fabrication 2 semaines



--> Matériel de la ligue

La Ligue Grand Est de Judo fournira le matériel technique, ainsi que les éléments promotionnels inhérents au "Judo Tour Eté" (oriflammes, banderoles et visuels). Voici le listing complet du matériel mis à disposition pour chaque bassin (remorque)



- 1 gonfleur
- 1 structure gonflable
- 80 tapis
- 1 grande bâche + 1 petite bâche
- 1 rouleau rallonge
- 1 tente (1 structure de tente pliable + bâche pour toit de tente)
- 1 caisse de goodies à distribuer
- 1 kits oriflamme (+ un oriflamme de rechange)
- 1 rouleau de scotch
- 25 cintres
- 1 portant pliable
- 2 sangles
- 2 sardines
- 1 kit affiches partenaires (2 LGEJ, 1 Région Grand Est, 1 Crédit Mutuel, 1 Adidas)
- 1 caisse 20 ceintures
- 1 caisse de kimono (veste + pantalon) par bassin
 - Bassin Champenois = 6x 140-150 / 6x 130-140 / 5x 120-130
 - Bassin Lorrain = 7x 140-150 / 4x 130-140 / 7x 120-130
 - Bassin Alsacien = 5x 140-150 / 8x 130-140 / 5x 120-130

--> Matériel du club d'accueil

En contrepartie, le club d'accueil devra fournir du matériel. Etant donné la gratuité de l'animation, il est demandé que les prestations et matériels suivants soient mis à disposition à titre gratuit par le club d'accueil et/ou la commune :

- Bancs et chaises pour le confort du public (30 places) pour l'accueil et la saisie des licences sous le barnum fourni par la ligue
- 3 barrières Vauban pour sécuriser les alentours du moteur de la structure gonflable
- Alimentation électrique (220V, 16A) sur le lieu où se tiendra l'étape
- Pharmacie complète
- Caisse à outils avec marteau, pince multiprise, petites sardines, tendeurs, ficelle...
- 2 enrouleurs électriques
- Options recommandées :
 - Portant avec des cintres
 - Table pliante avec 2 chaises minimum



--> Déroulement d'une journée-type

Horaires	Actions
9h00	Arrivée du club sur le lieu de l'étape
9h00-9h30	Installation du dispositif
10h00-12h00	Séances d'animation ou démonstration de 30 minutes
12h00-13h30	Pause déjeuner
13h30-17h00	Séances d'animation ou démonstration de 30 minutes
17h00-17h30	Rangement du dispositif
18h00	Départ du club



Les horaires indiqués sont à titre indicatif et peuvent être ajustés en fonction des événements concomitants, tels que les restrictions d'accès à Metz Plage, où l'accès est interdit aux véhicules de 11h00 à 19h00.

De plus, les disponibilités des centres de loisirs participants et l'affluence du public seront également prises en compte pour garantir une expérience optimale.

Communication

--> Affiche

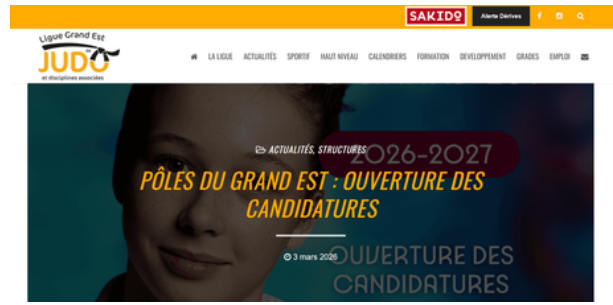
L'affiche officielle du "Judo Tour Été" doit conserver son visuel immuable, représentant l'identité de l'événement. Un QR Code intégré dirigera vers les informations concernant les dates et lieux du Judo Tour Été.

De plus, une version de l'affiche avec un espace réservé à la personnalisation sera mise à disposition, permettant ainsi aux organisateurs locaux d'ajouter les détails spécifiques de leur événement (date et lieu).



--> Esprit du Judo

À l'instar de l'édition précédente, un visuel promotionnel réalisé par la ligue sera publié dans le magazine L'Esprit du Judo.



--> Site internet de ligue

Toutes les informations concernant le Judo Tour Été 2026 seront disponibles sur le site de la ligue à l'adresse suivante : www.judograndest.fr. Vous y trouverez notamment le calendrier des étapes par bassin, qui se dérouleront du 1er juillet au 31 août 2026.

--> Facebook et Instagram

Avant le lancement de l'étape du "Judo Tour Été", une publication sera réalisée sur les plateformes Facebook et Instagram. Cette publication devra contenir toutes les informations (lieu exact, horaires, etc...) nécessaires pour informer et inciter les participants potentiels à se joindre à l'événement.

À la fin de la journée de l'événement, il est essentiel de transmettre une sélection d'environ 20 photos à Cécile MULLER à judotour@grandest-ffjudo.com. Ces images seront utilisées pour créer une publication sur Facebook, prévue pour être mise en ligne le lendemain de l'événement.

Pour maximiser l'impact de la publication post-événement, il est crucial de privilégier des photos qui :




- Mettent en valeur le cadre
- Capturent des moments de joie et d'engagement (où les participants affichent des sourires, montrent leur enthousiasme, et s'engagent activement dans les activités proposées.)
- Reflètent l'esprit du judo

Informations sur le club



Une feuille par étape

club

Club de l'étape		
Nom et Prénom(s) du Contact	Téléphone portable du Contact	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
E-Mail du Contact		
<input type="text"/>		
Numéro du Club	Nom du Club	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Réseaux sociaux et site		
 <input type="text"/>	 <input type="text"/>	 <input type="text"/>

professeur

Nom et Prénom(s) du Professeur	Téléphone portable du Professeur
<input type="text"/>	<input type="text"/>
E-Mail du Professeur	
<input type="text"/>	
N° Diplôme ou Carte Pro	Intitulé du Diplôme
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Etape du "Judo Tour Eté"

Date	Lieu exact
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse	
<input type="text"/>	
Code Postal	Ville
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Horaires de l'étape	
<input type="text"/>	
Contact de l'étape	
<input type="text"/>	

Engagement

Je soussigné(e) _____ atteste que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts. En outre, je m'engage à ce que les points suivants soient respectés :

- Le club s'assurera que le professeur identifié ci-dessus animera l'étape
- Des bénévoles du club seront présents tout au long de la journée (installation et rangement du dispositif "Judo Tour Eté", accueil des groupes, gestion des inscriptions, promotion du club).
- Tout point non respecté pourra entraîner l'annulation de l'étape.

Date

Nom, Fonction et Signature

Convention de mise à disposition de remorques - Judo Tour Été 2026 -

Il est convenu entre *d'une part*

La LGEJ, représentée par M. Jean-Louis DUVERGEY, président de la Ligue Grand Est de Judo, dont le siège est situé à la Maison régionale des sports 13 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine,

Désignée ci-après comme « la LGEJ »

Et *d'autre part*

La structure

Représentée par sa/son président(e)

Dont le siège est situé

Désignée ci-après comme « l'utilisateur »

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ART.1. La LGEJ met à disposition de l'utilisateur son(ses) remorque(s) située(s) dans le

- Bassin Alsacien
- Bassin Lorrain
- Bassin Champenois

ART.2. La LGEJ met à disposition de l'utilisateur cette remorque dans le cadre du Judo Tour Été qui se déroulera à compter du 1er juillet jusqu'au 31 août 2026.

ART.3. Les remorques de la LGEJ sont mises à disposition des utilisateurs, comités départementaux et/ou associations, dans le cadre du Judo Tour Été selon un calendrier préétabli.

ART.4. La mise à disposition de/des remorque(s) est gratuite et gracieusement offerte par la LGEJ à l'utilisateur.

ART.5. Le président de l'utilisateur assume toutes les responsabilités qui découlent de la mise à disposition de la(des) remorque(s), et qui lui incombent en tant que représentant moral de l'utilisateur :

- Pour tout dégât occasionné aux remorques, sera facturée une franchise de 250€ à l'utilisateur. Le montant de la franchise est contractuellement prévu au contrat d'assurance conclu avec la MAIF par la LGEJ et couvre les sinistres et les dégâts sauf en cas de responsabilité pénale du conducteur. Le montant de la franchise peut être réévalué selon le contrat en vigueur conclu entre la LGEJ et son assureur au moment du sinistre. La LGEJ s'engage à avoir souscrit un contrat d'assurance pour son(ses) véhicule(s) et sa(ses) remorque(s);
- Pour le non-respect des consignes données

Convention de mise à disposition de remorques - Judo Tour Été 2026 -

ART.6. Dans le cas du prêt exceptionnel d'un véhicule de ligue, le président de l'utilisateur doit s'assurer que le conducteur n'a pas fait l'objet d'un retrait de permis ou de toute autre interdiction de conduire au moment du déplacement.

ART.7. Le conducteur assume toutes les responsabilités qui découlent de sa conduite et de son comportement au volant du véhicule, et assure le respect des règles de sécurité auprès des passagers. Tout sinistre dont il est la cause et/ou toute infraction au code de la route, engage directement sa propre responsabilité, sauf pour ceux ou celles qui sont assuré(e)s par notre assurance MAIF.

En cas d'infraction au code de la route, la LGEJ transmettra l'avis de contravention à l'utilisateur. Ce dernier réglera directement l'amende forfaitaire en utilisant au choix, un des modes de paiement proposés.

En cas de retrait de point(s) du permis de conduite, l'utilisateur s'engage à transmettre le nom du conducteur ou de la conductrice au moment de l'infraction aux services compétents.

L'utilisateur ne pourra ni céder ni sous-louer le matériel.

L'utilisateur s'engage à ne donner au véhicule aucune destination illégale ou contraire au bon sens moral.

ART.8. Les consignes suivantes doivent être observées par l'utilisateur, et connues de l'utilisateur et du(des) conducteur(s) :

- La feuille de route est à signer avant le départ par le conducteur, qui doit s'assurer qu'à sa prise en main, le véhicule n'est ni endommagé, ni dégradé intérieurement et extérieurement. Les niveaux doivent être vérifiés : carburant, eau et huile. En cas de problème, faire un constat et le noter en observation sur le document puis avertir un responsable de la LGEJ ;
- Il est interdit de fumer dans le véhicule et de s'y restaurer ;
- Tous les passagers qui ne se conforment pas au règlement et/ou qui dégradent le véhicule, engagent la responsabilité de l'utilisateur ;
- Au retour du véhicule, le conducteur doit s'assurer que le véhicule n'est ni endommagé, ni dégradé intérieurement et extérieurement, auquel cas, il doit le faire constater et signaler sur la feuille de route puis en avertir la LGEJ ;
- Le plein de carburant doit être complété, et le véhicule doit être rendu propre.

Pour l'utilisateur

Réservation de la remorque au

Date

Nom et Signature du/de la président(e) de la structure

Pour la LGEJ

Date

Jean-Louis DUVERGEY

Petits conseils...

--> Valoriser votre accueil

Un accueil personnalisé et chaleureux dans un esprit de plaisir de la pratique, de convivialité et d'échange est capital.

--> Appréhender la météo

La plus grande appréhension pour l'organisateur d'une étape reste sans aucun doute la météo. C'est la variable que personne ne peut prévoir.

Aussi, comme dans toute organisation d'animations en extérieur, il est fondamental de **prévoir un plan de replis en cas de pluie**. La météo est toujours imprévisible et il serait dommage de devoir annuler l'étape.

A l'inverse, les fortes chaleurs peuvent également être très désagréables lors d'une étape en extérieur. C'est pourquoi, il est bon de prévoir des solutions pour se protéger a minima du soleil.

--> Rester en contact

Toutefois, en cas d'annulation irrémédiable, il est important de prévenir le plus rapidement possible le responsable missionné du bassin.

Ce dernier reste votre référent privilégié tout au long de votre étape.



--> Respecter le matériel prêté

Le respect des matériels mis à disposition gracieusement constitue un engagement fondamental pour préserver leur qualité et assurer leur pérennité.

En cas de problème avec les matériels prêtés, il est essentiel d'en informer votre responsable de bassin dans les plus brefs délais.

--> Dresser un bilan

Une fois l'étape passée, il est essentiel d'en faire le bilan afin d'évaluer les améliorations à apporter à l'avenir.



Mémo d'organisation

Etape 1

Porter acte de candidature avant le 08 juin 2026

en retournant les éléments du cahier des charges dûment complétés (informations sur le club, engagement et convention de mise à disposition de véhicules) à Cécile MULLER via Google Forms



Etape 2

Récupérer la remorque

Etape 3

Compléter la feuille de route

(disponible dans le véhicule)

Etape 4

Installer l'étape du Judo Tour Eté

Etape 5

Faire l'état des lieux du matériel à l'issue de l'étape

(disponible dans le véhicule)

Etape 6

Transmettre les photos de l'étape

à Cécile MULLER judotour@grandest-ffjudo.com



Contact

CÉCILE MULLER

LIGUE GRAND EST DE JUDO
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

www.judograndest.fr 

judotour@grandest-ffjudo.com 

@liguegrandestjudo 

@liguegrandestjudo 

Ligue Grand Est
de
JUDO
et disciplines associées